LETTRE D'INFORMATION SUR LES RISQUES ET CRISES

LIREC

INHESJ
INSTITUT NATIONAL DES HAUTES ÉTUDES DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE

N° 13
MAI 2010

Sommaire

Événement du mois

Près d'une centaine de personnes auraient péri depuis le début du mois de mai en Chine, à la suite des pluies torrentielles qui se sont abattues sur le sud et l'est du pays. 7,9 millions de personnes seraient affectées selon les autorités chinoises qui estiment les dégâts à plus de 864 millions de dollars. La violence des précipitations a entraîné des inondations, ainsi que des glissements de terrain. Le gouvernement chinois a réuni une cellule de crise afin de fournir une réponse d'urgence dans les régions les plus touchées. Des troupes mobiles de sauvetage ont été envoyées pour renforcer les équipes sur place depuis avril. Au total ce sont 16 provinces chinoises qui ont été touchées par de violentes intempéries depuis le mois d'avril. La saison des pluies survient avec un mois d'avance selon les services météorologiques chinois, El Niño (courant d'air chaud en provenance du pacifique équatorial) serait en partie responsable. Toujours selon le Centre national de météorologie, les phénomènes les plus importants ne seraient pas encore survenus, la cellule de crise gouvernementale a exhorté la population à anticiper l'arrivée des crues futures ■

ACTUALITÉ NATIONALE

Les enjeux des directeurs de sécurité en 2010 : les expatriés en première ligne

Le Club des directeurs de sécurité des entreprises (CDSE) vient de publier une enquête présentant les enjeux prioritaires de 80 directeurs de sécurité de PME. Trois préoccupations apparaissent majeures : la première est la sécurité des salariés à l'étranger (63 % des réponses). Ensuite viennent la mise en place d'outils de protection de l'information (56,8 %) et la gestion de crise (47,7 %). Le positionnement premier de la sécurité des expatriés s'explique en partie par le risque de mise en œuvre des responsabilités civiles et pénales, tant pour l'entreprise que pour le risk manager, quand, dans le cadre de son activité, le salarié d'une entreprise subit les conséquences d'un acte criminel lié à son travail. L'encadrement renforcé des expatriés apparaît donc comme un élément essentiel face à la recrudescence des actes terroristes commis contre des intérêts occidentaux, dans certaines zones du globe par exemple. La multiplication récente des enlèvements en constitue l'un des signes. Les menaces liées aux catastrophes naturelles sont également prises en compte dans l'établissement des mécanismes de protection des expatriés ■

Pour en savoir plus : www.cdse.fr

EUROPE

La crise entre incertitudes et inconnues, une leçon d'humilité ?

Timide remise en cause

La responsabilité humaine lors des catastrophes est une des caractéristiques des sociétés modernes. La paralysie du trafic aérien, avec ce que cela comporte comme incertitudes et angoisses, en constitue un bon exemple. Le volcan ne pouvant être une entité responsable de ses actes, c'est notre dépendance à l'égard de l'avion tant sur le plan de la mobilité des hommes que des biens qui a été mise en cause. Rationalisme oblige, la Secrétaire générale de l'UNISDR a déjà évoqué la nécessité de mettre en place des plans pour pallier le risque volcanique à un niveau international et régional et non plus simplement national ou local. Les États, quant à eux, mettent en œuvre divers moyens d'assistance et des mécanismes d'indemnisation pour les naufragés du ciel. Ces plans seront-ils suffisants ? L'impuissance n'est pas écartée pour autant. Interprétée comme une leçon d'humilité face à la Nature par une grande partie de la société civile, cette éruption peut-elle être un signe d'une limite à notre modèle de développement ? *L'Eyjafjöll, une « grande claque » à notre société, selon philosophes et scientifiques* titraient de nombreux journaux. Sans pour autant revenir à l'âge des larmes propre aux sociétés moyenâgeuses occidentales [Jean Delumeau], le regard critique de nos contemporains décèle dans la vulnérabilité de nos systèmes de fonctionnement, le signe d'une décroissance inéluctable.

Une acceptabilité du risque forcée

L'un des avantages incontestables de la crise c'est que, comme toute chose, elle a une fin ! Mais quand l'évènement crisogène s'inscrit dans une durée indéterminable (voire indéterminée), la crise rend beaucoup plus fébrile. Les modes alternatifs de communication et de transport sont plus contraignants, mais ils existent pour limiter l'impuissance et la dépendance de notre société. « *À nous de ne pas nous rendre dépendants de ce qui est aléatoire* », selon les propos d'Hubert Reeves, astrophysicien et président de la Ligue ROC pour la Nature. Mais pour l'heure, pour faire face à ce risque qui perdure, la tendance n'est pas aux modes alternatifs de transport, mais à une acceptabilité accrue du risque. Le 18 mai, l'Association internationale du transport aérien (IATA) a exhorté les États européens et les services de contrôle de la navigation aérienne à élaborer d'urgence des moyens plus précis « *pour identifier les espaces aériens encombrés par des cendres et à autoriser plus de vols* ». En dessous d'un certain seuil, la présence de cendres dans l'air ne devrait plus être un motif à la fermeture de l'espace aérien, elle imposera néanmoins une maintenance plus soutenue sur les appareils ■

Retour sommaire

La cybercriminalité : arme de déstructuration massive

Une menace permanente

Selon le rapport annuel Symantec, les États-Unis et la Chine sont les deux États les plus touchés par des attaques cybercriminelles. De nombreux États émergents figurent parmi les dix les plus touchés en raison du développement d'Internet haut débit, induisant la prolifération des spams et des attaques. Le potentiel de la cybercriminalité ne se limite pas aux attaques informatiques des hackers à caractère ludique ou criminel. Ces dernières sont également de nouveaux moyens pour développer des méthodes pouvant s'apparenter à des procédés de guerre psychologique ou de propagande extrémiste. Ces mesures peuvent être mises en œuvre par des organisations criminelles, mais parfois aussi par certaines structures pouvant être liées à des États peu scrupuleux. Les attaques cybernétiques apparaissent de plus en plus comme des nouveaux instruments de déstabilisation utilisés dans des conflits larvés ou ouverts et pouvant très facilement ébranler la puissance de l'adversaire. Elles figurent désormais dans la panoplie défensive ou offensive des États et seront utilisées en complément des armes conventionnelles. Leur efficacité redoutable a d'ailleurs été démontrée lors du dernier conflit russo-géorgien. Sans politique de cybersécurité efficace, les institutions, le secteur bancaire ou encore les infrastructures vitales sont des réseaux dont la vulnérabilité pourrait engendrer de profonds dysfonctionnements systémiques touchant toute la société, de plus en plus dépendante des réseaux informatiques.

Le Cyber command

Cibles privilégiées des hackers, les réseaux informatiques du ministère de la Défense américain font l'objet de milliers d'attaques quotidiennes. Le secrétaire d'État à la Défense Robert Gates a ainsi créé, le 13 juin 2009, le *Cyber command* de l'US Army (le commandement cybernétique). Le directeur de la NSA (National Security Agency), le Lieutenant-Général Keith B. Alexander (4 étoiles) a récemment été pressenti au commandement de cette nouvelle structure. Déjà en mesure de répondre efficacement par une politique qualifiée d'offensive en cas d'attaques massives, la création du *Cyber Command* vise à accroître la composante défense et protection des réseaux du ministère américain de la Défense.

L'ANSSI

L'établissement de protocoles est à l'ordre du jour dans de nombreux autres États. La France, située en 13e position selon l'étude Symantec, a confié cette tâche à l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) créée en juillet 2009. En complément de son rôle d'expert, l'ANSSI détient une mission de cyberdéfense, en assurant un service de veille, de détection, d'alerte et de réaction aux attaques informatiques, notamment sur les réseaux de l'État. Elle est également chargée :

- de développer et d'acquérir les produits essentiels à la protection des réseaux interministériels les plus sensibles de l'État ;
- de mettre en œuvre les moyens gouvernementaux de commandement et de liaison en matière de défense et de sécurité nationale, notamment le réseau Rimbaud et l'intranet Isis ;
- de délivrer des labels aux produits de sécurité.

Le premier sommet mondial consacré à la cybersécurité s'est tenu du 3 au 5 mai dernier à Dallas. Cette rencontre annonce les contours d'une stratégie collective de sécurité informatique qui pourrait prochainement être définie à l'échelle de la planète ■

Pour en savoir plus : www.ssi.gouv.fr

Security Jam 2010 : le forum sécuritaire

Security and Defense Agenda (SDA), think tank spécialisé sur les questions de sécurité et de défense, a lancé une consultation en ligne dont l'un des thèmes principalement évoqué était : « *Comment l'UE et l'OTAN peuvent-elles faire face au nouveau paysage de sécurité globale ?* » À la suite de la participation sur le forum Security Jam, de 3 815 internautes de divers profils (acteurs politiques, militaires et civils de la défense et de la sécurité, mais aussi des ONG, think tanks et industriels internationaux) de 124 pays, 10 recommandations ont été publiées. Parmi celles qui ont retenu notre attention, figurent la création d'une agence européenne du renseignement pour les menaces hybrides et complexes, ainsi que la création d'un fonds de préparation aux crises internationales ■

Pour en savoir plus :
http://www.securitydefenceagenda.org/Home/tabid/543/Default.aspx

Retour sommaire

Catastrophe Deepwater horizon : BP pollueur-payeur ?

Près de 800 000 litres (données officielles) de brut se répandent quotidiennement, à moins de 100 km des côtes de Louisiane. Déclarée « catastrophe nationale » par le Président Obama, deux problèmes majeurs se posent aujourd'hui à BP et aux autorités américaines : les nappes de pétrole déversées dans l'océan et le colmatage des fuites des tubes de forage. Ce dernier point est le plus problématique, car l'absence de solution connue ne peut satisfaire les pouvoirs publics et renforce le sentiment négatif des populations face aux pétroliers. L'amiral Thad Allen, commandant les garde-côtes, a d'ailleurs déclaré « ce qu'on fait ici s'apparente plus à Apollo 13 qu'à l'Exxon Valdez ».

Face à un accident qui risque de rapidement devenir l'une des pires catastrophes écologiques de l'histoire, BP n'a eu d'autre choix que d'adopter une stratégie de communication tous azimuts.

Compte tenu des circonstances, BP a rapidement assumé dans les médias la pleine responsabilité de l'évènement. Ce choix était le seul viable, car les déclarations assez dures du Président Obama sont venues rapidement donner le ton. En stigmatisant l'attitude des parties prenantes (exploitant, fabricant de matériel d'extraction et opérateur de la plateforme) qui, devant la commission d'enquête du Congrès, ont cherché à se rejeter mutuellement la responsabilité première de l'accident, le Président n'a pas laisser un grand espace de manœuvre à la compagnie pétrolière. Cela aura permis de clarifier la recherche des responsables, qui est, généralement, une question laborieuse lors des marées noires. Pour faire bonne mesure, le groupe pétrolier s'est engagé à mettre fin à la marée noire et à prendre en charge le nettoyage des boulettes de fioul ainsi que l'indemnisation des victimes de la catastrophe. BP tente à tout prix de sauver sa réputation aux yeux des actionnaires, mais aussi de l'opinion publique par une stratégie alliant transparence et responsabilité. Il y a également des enjeux économiques importants liés à l'évolution des procédures d'autorisation des forages offshores. Les majors du pétrole ont tout intérêt, dans un tel contexte de sensibilité, à accentuer leur engagement citoyen. BP avait quand même anticipé cette évolution de positionnement en s'intéressant depuis les années 1990 à la dimension environnementale. « *Comme les autres majors, BP a longtemps traîné la réputation d'une société arrogante, autoritaire et obsédée par les bénéfices à court terme. Jusqu'au jour où elle a ressenti le besoin d'investir pour se racheter une bonne conduite et l'image d'une entreprise socialement et écologiquement responsable* » [1].

Une communication transparente et de proximité

Un site internet dédié à l'actualité au fil de l'eau a été créé [2], des centaines de photos, des vidéos, des schémas...

Centre de commandement mobile de BP © BP p.l.c.

ont été mises en ligne. Le descriptif des moyens (colossaux) engagés est régulièrement mis à jour. Le site actualise quotidiennement le nombre de plaintes déposées ; au 20 mai elles étaient de 19 000, dont 8 000 auraient déjà fait l'objet d'une indemnisation. Depuis lundi, BP a réussi à absorber le pétrole à 1 500 m de profondeur, en insérant un tube dans le conduit brisé, mais cela ne représente qu'un cinquième de la fuite quotidienne. Suite à l'échec de la solution du couvercle, BP a mis en ligne une plateforme pour mettre à contribution l'avis des internautes sur la réponse à apporter pour colmater la fuite. Par ailleurs l'appel à la population locale, et notamment aux pêcheurs, a permis de tempérer les ardeurs des personnes susceptibles d'être les plus lésées par la marée noire. Avec une campagne de communication de proximité, des équipes « BP » sillonnent les Comptés situés sur la côte du Golfe, apportent leur assistance et forment des bénévoles en préparation de l'apparition des boulettes de fioul sur les zones côtières.

La communication de crise demeure toutefois un exercice complexe. En déclarant « *que l'impact total sur l'environnement sera très, très modeste* », la quantité de pétrole étant infime en proportion de l'immensité de l'océan, le directeur général de BP, Tony Hayward, a immédiatement suscité la polémique. Même si cette vision est techniquement acceptable pour l'instant, elle méconnaît la dimension psychologique qui fait qu'il existe toujours une différence de perception de la catastrophe entre l'opinion publique et les officiels. Pour avoir méconnu ce paramètre crucial de nombreux responsables ont été malmenés lors de crises antérieures...

(1) *Le Temps*, mardi 18 mai 2010, « Marée noire sur l'image de BP ».
(2) http://www.deepwaterhorizonresponse.com/go/site/2931/

Retour sommaire

Le dénouement ?

Les accusations contre la société, dont l'action a fortement baissé, sont multiples. Le Président Obama a annoncé la création d'une commission d'enquête indépendante. L'efficacité d'un marketing responsable et transparent de BP ne pourra être évaluée qu'à l'issue de la crise et de l'enquête. Ce n'est que dans plusieurs mois qu'une première évaluation permettra de valider tout à la fois les estimations réalisées par la société sur l'impact de son chiffre d'affaire ainsi que les conséquences à tirer pour tous les autres forages offshore, quand les causes de la catastrophe seront scientifiquement établies et que des procédures de secours seront validées pour pouvoir faire face à des situations similaires.

Nul doute également que les enseignements tirés auront un impact sur la politique énergétique des États-Unis, qui se sont donnés pour objectif de valoriser au mieux les ressources nationales afin d'être moins dépendants d'approvisionnements extérieurs. Les mesures de sécurité à venir et les primes d'assurance seront calibrées au vu de l'analyse de cette catastrophe et donc *in fine* auront des répercussions sur le prix du baril ■

Coupe du monde FIFA 2010 : le plan de sécurité sud africain

L'organisation de la coupe du monde de football en Afrique du Sud du 11 juin au 11 juillet prochains, a suscité de nombreuses craintes relayées par les médias concernant la sécurité. Selon le chef de la police sud-africaine, une véritable stratégie de sécurité de très haut niveau a été prévue, avec une tolérance zéro concernant les débordements des supporters. Toutes les grandes manifestations sportives mondiales impliquent la mise en œuvre d'une stratégie de sécurité finement étudiée en amont pour assurer la protection des dizaines de milliers de spectateurs. En Afrique du Sud, le taux d'homicides étant le plus élevé de la planète après celui de la Colombie, les questions de sécurité ont fait l'objet de longues polémiques. Le pays organisateur affirme aujourd'hui détenir un niveau de sécurité égal à n'importe quel autre pays. Les autorités sud-africaines ont dû, en effet, donner de sérieuses garanties à la FIFA. Le gouvernement a tenu à préciser que contrairement à la lutte contre le crime, la sécurisation de la manifestation nécessite une approche qui repose sur des informations connues par la police.

Le plan de sécurité pour la coupe du monde FIFA 2010 a été annoncé en mai 2004, dès que le pays a été désigné pour organiser cet évènement. Le gouvernement sud-africain a déclaré avoir mobilisé près de 41 000 officiers de police pour l'occasion. 55 000 policiers supplémentaires ont été recrutés ces dernières années en vue de l'organisation de cette manifestation sportive, ainsi que 10 000 agents de sécurité privée. Les services de police ont acquis une dizaine de canons à eau, des hélicoptères, des matériels de haute technologie... Une force spéciale a été créée avec près de 200 officiers de police afin de parer à toute menace terroriste. Divers exercices NRBC ont été réalisés dans les grandes métropoles du pays. Des unités d'intervention ont également été constituées afin de prévenir les risques de troubles lors des mouvements de foule. Le déploiement des équipes d'intervention se fera au travers de diverses sections prédéfinies, permettant d'assurer une sécurité adaptée et de retrouver rapidement les perturbateurs : hôtels, stades, destinations touristiques... Suite aux récentes agressions contre les bus des équipes de différentes disciplines sportives, la sécurité des joueurs est également une question épineuse. Une attention toute particulière sera portée aux lieux de regroupements des supporters et aux installations de la FIFA. Par ailleurs, les autorités sud-africaines ont déclaré être en relation étroite avec les services de renseignements étrangers et Interpol pour prévenir les menaces et identifier les hooligans. Des policiers britanniques seront par ailleurs mobilisés pour aider les policiers sud-africains à juger du comportement des supporters anglais qui devraient être près de 20 000. Un numéro d'assistance sera disponible 24h/24h en différentes langues ■

Pour en savoir plus : http://www.southafrica.info/2010/

Retour sommaire

Le CNRS et l'UTT associés sur la maîtrise des risques

Création d'une Unité Mixte de Recherche pluridisciplinaire

En partenariat avec l'Université de technologie de Troyes (UTT), le CNRS a créé la première unité mixte de recherche (UMR) en « Sciences et Technologies pour la Maîtrise des Risques ». Cette unité est pour l'instant la seule en France à aborder cette thématique de façon pluridisciplinaire, en y associant sept équipes de recherche. Parallèlement, deux chaires d'excellence, en nanotechnologies et en écologie industrielle, sont ouvertes, consacrant l'expertise de l'UTT dans ces domaines et favorisant sa visibilité au niveau national et international.

Les équipes de l'Institut Charles Delaunay (ICD), laboratoire de recherche de l'UTT, qui mènent des travaux en nanotechnologies, sûreté, mécanique, maintenance, environnement, conception et réseaux, participent au programme de recherche de l'UMR qui s'articule autour de trois axes :

- **Anticipation et conception pour la maîtrise des risques des systèmes et réseaux complexes :** ces travaux portent, par exemple, sur la vulnérabilité d'infrastructures critiques, comme des stades, la réduction d'impact environnemental, ou le transport de matières dangereuses.
- **Maîtrise des risques et le pilotage des systèmes et réseaux complexes :** concerne en particulier la surveillance de systèmes, comme des réseaux de distribution de l'eau ou des déchets radioactifs, ou encore l'e-santé, l'aide à la décision pour la maintenance ;
- **Gestion des situations de crise et post-crise :** développement d'outils d'aide à la décision, simulation prenant en compte les comportements des acteurs, et optimisation de la logistique de crise.

L'UTT coopère notamment sur ces thématiques avec : l'Agence nationale de la recherche (ANR) qui a choisi l'UTT comme structure support pour son programme CSOSG (Concepts, Systèmes et Outils pour la Sécurité Globale).

Par ailleurs, l'UTT est membre fondateur du Groupement d'Intérêt Scientifique « Surveillance, Sûreté et Sécurité des Grands Systèmes » (GIS 3SGS) ainsi que du « Conseil supérieur de la formation et de la recherche stratégiques » (CSFRS). Cet organisme créé en juin 2009 coordonne et anime les projets de recherche menés en France dans le domaine de la sécurité globale ■

Pour en savoir plus : eric.chatelet@utt.fr

Un atlas urbain d'un nouveau genre

L'Agence européenne de l'environnement a mis en ligne un atlas urbain de 117 villes européennes. Grâce à la technologie spatiale européenne, des milliers de photos satellites peuvent désormais être combinées au sein de cet outil de cartographie digitale extrêmement précis. Les données sur l'aménagement urbain qui y sont associées permettent de faire des comparaisons temporelles et spatiales. Parmi les secteurs répertoriés figurent l'agriculture, la démographie, la santé, l'aménagement, ou encore l'énergie et l'environnement. Au sein de ce dernier secteur, des données concernant les substances dangereuses, l'environnement urbain, le changement climatique... sont disponibles. La Commission européenne a, par ailleurs, souligné que « *dans les années à venir, les villes européennes et les autorités municipales auront de nouveaux défis à relever en matière de planification urbaine et ce projet apporte une réponse pratique et peu onéreuse à leurs besoins* ».

Ce projet a été réalisé par le GMES (Global monitoring for environnement and security), un programme européen d'observation de la Terre fournissant de nombreuses

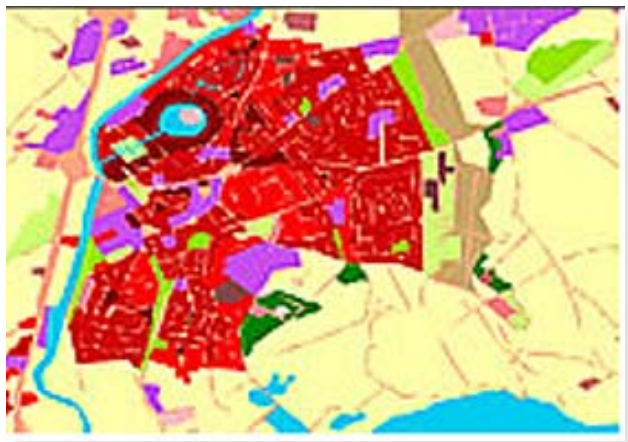

Source : ec.europa.eu

informations recueillies dans l'espace (satellites), par voie aérienne (ballons météorologiques), sur l'eau (bouées et navires) et sur terre (stations de mesure) pour assurer la sécurité des citoyens européens. L'atlas sera pleinement opérationnel en 2011, à cette date, près de 300 villes européennes seront répertoriées ■

Pour accéder à l'atlas :
http://www.eea.europea.eu/data-and-maps/data/urban-atlas

Retour sommaire

Par Claude FUILLA, Médecin en chef
Conseiller médical du Directeur de la sécurité civile

Quels plans de secours face à la menace d'attentats multi-sites ?

Les attentats de 2001 et ceux qui ont suivi, en Europe notamment (Madrid 2004, Londres 2005), ont marqué un tournant dans l'ampleur, la diffusion, les modes opératoires et l'efficacité des réseaux terroristes.

Le terrorisme est devenu capable de frapper au cœur de tous les pays, à une échelle de violence sans précédent, avec un degré de préparation internationale et d'intensité dans l'action, jamais atteint auparavant par des groupes terroristes.

Cette radicalisation de la violence à l'échelle mondiale en fait l'une des menaces majeures pour les années à venir. Elle impose une transformation des stratégies de défense et de sécurité.

Le Livre Blanc sur la Défense
et la Sécurité Nationale, 2008

Face à une telle menace, la réponse institutionnelle doit évoluer, tout comme l'organisation des secours face à un attentat.

Ce qui est actuellement appelé « **hyperterrorisme** » est un néologisme désignant un type de terrorisme se caractérisant à la fois par un objectif de destructions massives, et par une maîtrise technologique rendant réalisables des destructions à grande échelle. En fait l'hyperterrorisme peut prendre un aspect « conventionnel » de type attentat majeur ou attentats multi sites ou « non-conventionnel » de type NRBC.

Les retours d'expériences du 11 septembre 2001 (World Trade Center 2700 morts – Pentagone : 189 morts), de l'attentat de Bali le 12 octobre 2002 (202 morts), de l'attentat de Madrid le 11 mars 2004 (190 morts – 1900 blessés dont 200 Urgence absolues- UA), de l'attentat de Londres le 7 juillet 2005 (56 morts – 800 blessés dont 70 UA) et enfin de l'attentat de Mumbaï (Inde) le 11 juillet 2006 (200 morts – plus de 700 blessés) laissent imaginer que des attentats pourront concerner une (voire plusieurs) grande(s) ville(s) occidentale(s) *et qui pourront être frappées au même moment. L'évènement sera de niveau majeur et touchera* **un seul site** *ou sera réparti* **sur plusieurs sites**.

L'importance du nombre des victimes entraînera la saturation rapide des équipes médicales, en particulier en raison du nombre élevé de blessés graves et l'engorgement des hôpitaux de proximité. Une telle situation rendra aléatoire la prise en charge des plus gravement atteints. De même, l'importance numérique des blessés légers contribuera à neutraliser les capacités de traitement et d'évacuation des équipes de secours.

L'organisation des secours face au risque d'attentats multiples doit donc évoluer

Les terroristes recherchent l'exploitation médiatique des vulnérabilités dans les systèmes de secours par :

- la saturation des équipes médicales ;
- l'engorgement des hôpitaux de proximité ;
- les délais pour l'évacuation de l'ensemble des blessés ;
- la complexité de l'organisation sur sites.

L'objectif est donc **l'efficience de la réponse dans l'organisation des secours**, afin de casser la « surenchère médiatique terroriste » et souligner la **résilience de l'État**.

Face au risque d'attentats multiples, et après analyse des attentats de Londres et de Madrid, nous sommes convaincus que les secours doivent adapter leur réponse opérationnelle. La stratégie d'organisation doit intégrer la notion d'afflux de victimes, d'attaques multi-sites, de sur-attentat et de levée de doute NRBC et reposer sur une réponse globale incluant, certes les moyens de secours médicaux pré hospitaliers (sapeurs pompiers et SAMU), mais également ceux des structures hospitalières régionales.

Le plan rouge doit être adapté, tant sa conception que dans sa finalité

L'organisation du commandement doit avoir pour objectifs : l'anticipation ; l'adaptation ; la réactivité ; la réversibilité.

Les objectifs opérationnels sont clairement définis :

- l'appréciation rapide de la situation (la nature de l'agression, le nombre de sites touchés, le nombre de frappes, la levée de doute NRBC [1] et enfin le bilan numérique approximatif des victimes) ;
- la constitution précoce d'une réserve « stratégique » ;
- la hiérarchisation des différents sites et l'identification de l'axe d'effort (fonctionnel et géographique) conséquence de l'exploitation rapide de l'information ;
- le contrôle du niveau de dégradation de la couverture opérationnelle des secours.

L'organisation des secours sur plusieurs sites nécessitera obligatoirement un processus de « Command and Control » caractérisé par :

- l'**unicité** de commandement ;
- la **coordination** des différents acteurs de secours ;

(1) Nucléaire, radiologique, biologique, chimique

Retour sommaire

– la **centralisation** précoce de l'information afin que la coordination se fasse de manière globale sous la direction du couple COS [2]/DSM [3] (de l'ensemble du dispositif), en relation avec le COZ (Centre opérationnel zonal) et le SAMU zonal afin de respectivement demander et acheminer les renforts médicaux et non médicaux et faire l'interface avec le Plan blanc interdépartemental ;

– l'organisation délocalisée sur site sous la direction d'un couple COS/DSM (local).

La stratégie de prise en charge médicale sur site doit être repensée, comme elle l'a été en région parisienne, au travers de la conceptualisation par la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris, du Plan rouge alpha.

En effet, si l'organisation des secours de type Plan rouge classique est particulièrement adaptée aux Accidents catastrophiques à effets limités (ACEL), elle n'est plus adapté à ce que l'on peut dénommer Accidents catastrophiques à effets majeurs (ACEM). Dans le cadre d'un ACEL, l'organisation médicale des secours repose sur un triage binaire des victimes en Urgences absolues (UA) et Urgences relatives (UR). Le principe de prise en charge se caractérise par la mise à disposition d'une équipe médicale par UA avec placement hospitalier sélectif pour chaque victime de cette catégorie. Les UR étant fractionnées afin de les confier à différents Services d'accueil des urgences.

En cas d'attentat hyperterroriste générant un ACEM, le nombre de victimes, et en particulier le nombre d'UA, serait tel qu'il sera illusoire de vouloir confier chaque UA à une équipe de réanimation pré-hospitalière. Dans ce cadre, afin d'optimiser la prise en charge d'un nombre important de victimes sur plusieurs sites, la pierre angulaire de l'organisation médicale reposera sur la mise en place d'un **véritable triage discriminant sur site**. L'objectif de cette stratégie est d'éviter une dégradation de la qualité des soins d'urgence pour les blessés les plus graves, due à une inadéquation majeure de l'offre en moyens médicalisés et de la demande sanitaire, en optimisant l'utilisation des équipes médicales pré-hospitalières et des structures hospitalières existantes dans la zone de Défense (voire au-delà).

Si la classification duale, faite par les premiers intervenants, entre UA et UR, restera valable dans un premier temps ; elle devra être rapidement affinée sous la responsabilité d'un médecin-chef du triage désigné par le Directeur des secours médicaux.

Les victimes seront alors réparties en quatre groupes :

– Les extrêmes urgences (EU)

Ces victimes **très graves**, dont le pronostic vital est immédiatement menacé, doivent être médicalement prises en charge sur site par les équipes de réanimation pré-hospitalières (pompiers et SAMU) et bénéficier d'une évacuation rapide vers des structures hospitalières pouvant accueillir, après régulation, ce type de patients.

– Les premières urgences (U1)

Ces victimes **graves**, dont le pronostic vital est potentiellement menacé, doivent bénéficier d'une *médicalisation adaptée* (1 équipe médicale pour 3 à 5 victimes), *voire paramédicalisée*. Elles devront être **rapidement** évacuées par VSAV (Véhicule de secours et d'assistance aux victimes) vers des structures hospitalières ciblées capables de prendre en charge, après déclenchement de Plan Blanc interdépartemental, plusieurs blessés de ce type.

– Les deuxièmes et troisièmes urgences

Ce sont des **urgences relatives** dont le pronostic vital n'est pas engagé et qui doivent être **rapidement** évacuées, après déclenchement du Plan blanc interdépartemental, vers des structures hospitalières à distance de l'évènement. On différenciera alors :

- **les deuxièmes urgences (U2)** : Ces victimes n'étant pas valides, elles nécessitent un transport unitaire par VSAV ou ambulances ;
- **les troisièmes urgences (U3)** : Il s'agit de victimes valides qui peuvent être évacuées par groupe d'une dizaine, au moyen d'un transport collectif (pompiers, bus de transport).

Conclusion

En 2010, il ne faut plus se demander « si » un attentat multi-sites surviendra, mais « quand » il surviendra.

Trois grands principes doivent donc guider notre réflexion et notre mode opératoire :

- un attentat doit être considéré, jusqu'à preuve du contraire, comme le premier d'une série ;
- l'organisation des secours sur site doit prendre en compte un possible sur-attentat ;
- la levée de doute NRBC doit être la règle ■

(2) Commandant des opérations de secours
(3) Directeur des secours médicaux

Bibliographie

1 *La France face au terrorisme* - Livre blanc du Gouvernement sur la sécurité intérieure face au terrorisme - La Documentation Française, 2006.

2 *Documentation sur le terrorisme* – Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (http://www.inhesj.fr/articles/accueil/risques-et-crises/terrorisme-h246a465.html).

3 Fuilla (C.), 2009, « Quels plans de secours pour quelles menaces terroristes » *Les cahiers de la sécurité* n°7 - janvier-mars ; 207-14 - La Documentation Française – Paris.

4 De Ceballos (J.P.), Turégano Fuentes (F.), Perez Diaz (D.), Sanz Sanchez (M.), Martin Llorente (C.), Guerrero Sanz (J.E.), 2005, «11 March 2004: The terrorist bomb explosions in Madrid, Spain: an analysis of the logistics, injuries sustained and clinical management of casualties treated at the closest hospital», *Crit Care med.* Vol 33, n°1 (suppl) : 107-112.

5 Redhead (J.), Ward (P.), Batrick (N.), 2005, «The london attacks-response: prehospital and hospital care», *N Engl J Med.,* Aug 11 ; 353 : 546-547.

6 Lockey (D.J.), Mackenzie (R.), Readhead (J.), Wise (D.), Harris (T.), Weaver (A.), Hines (K.), Davies (G.E.), 2005, London bombings July 2005: the immediate pre-hospital medical response, *Rescuscitation*, Aug; 66: ix-xii.

7 Baxt (W.G.), Jones (G.), Fortlage (D.), 1990, The trauma triage rule: a new, resource-based approach to the prehospital identification of major trauma victims, *Ann Emerg med.* ; 19 : 1401-1406.

8 «Resources for optimal care of the injured patient: an update. Task Force of the committee on Trauma, American College of Surgeons», *Bull Am Coll Surg.*, 1990 ; 75 : 20-29.

9 Arrêté n°2007-20284 portant approbation du plan rouge alpha. Préfecture de police de Paris en date 26 mars 2007.

Retour sommaire

Du 26 au 27 mai 2010, ENSOSP

La prévention des risques contentieux des services d'incendie et de secours

Pour plus d'informations :
http://ns206605.ovh.net/content/download/23665/415775/file/Programme%20Colloque.pdf

26 mai 2010, Paris

Rencontre technique du Réseau Risques :
"La cartographie : un outil de gestion des risques"

Pour plus d'informations : **http://www.reseau-risques.net/typo3/fileadmin/Reseaux/Risques/Pre_programme_au_04.03.10.pdf**

Du 30 mai au 3 Juin 2010, Davos

International Disaster and Risk Conference - IRDC Global Risk Forum

Pour plus d'informations : **http://www.idrc.info/**

8 juin 2010, Orléans

3ème conférence de l'Etablissement public Loire :
"L'entreprise face à l'inondation : l'enjeu des réseaux"

Pour plus d'informations : **http://www.plan-loire.fr/fr/les-plates-formes/prevention-des-inondations/demarche-industrielle/diagnostics-entreprises/conference-2010/index.html**

Du 8 au 9 juin 2010, Paris

Troisièmes rencontres nationales « Risque et secteur public »

Pour plus d'informations : **http://www.risquepublic.com**

Avant le 15 juin 2010, Orléans

Appel à communications colloque " Sociétés et Castatrophes naturelles "

Pour plus d'informations : **http://www.univ-orleans.fr/**

17 juin 2010, Aix-en-Provence

Séminaire : « PCS : Méthodologies et outils »

Pour plus d'informations : **http://www.afpcn.org/**

Du 17 au 18 juin, Paris

Colloque international "Catastrophes et risques : de l'empirique à la critique",

Pour plus d'informations : **http://www.ceri-sciencespo.com/reunion_affiche.php?id=54**

Cette lettre d'information est disponible après inscription à l'adresse : **lirec@inhesj.fr**

INHESJ
INSTITUT NATIONAL DES HAUTES ÉTUDES DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE

INHESJ – Département Risques et Crises
Chef du département : Gérard Pardini – Rédacteur : Nacéra Amraoui

Les informations contenues dans ce document sont issues de sources ouvertes et ne sauraient être interprêtées comme une position officielle ou officieuse de ses rédacteurs ou des services de l'État.

Faites nous parvenir régulièrement sur **lirec@inhesj.fr**
toute information concernant un événement, une manifestation : nous la diffuserons.

Site internet de l'INHESJ : **www.inhesj.fr/**

LES GRANDS PROGRAMMES DE FORMATION

Les formations à la gestion de crise de type NRBC à destination du ministère de l'Intérieur

Depuis janvier 2007, le ministère de l'Intérieur a confié à l'INHESJ la formation du corps préfectoral et des corps de direction des forces de sécurité à la gestion de crise de type NRBC. Les sessions ont lieu mensuellement et se déroulent sur deux jours.

Pour plus de renseignements : **Louis BARAT**
louis.barat@inhesj.fr – Tél. : 01.76.64.89.85

Les formations à la gestion de crise à destination de l'Éducation nationale

L'INHESJ a également été chargé en 2009 par le ministère de l'Éducation nationale, d'assurer une formation relative à la sécurisation des établissements scolaires les plus exposés aux risques de violence.

Sensibilisation à la gestion de crise des élèves de l'ENA et de l'INET (CNFPT)

L'INHESJ assure la formation de sensibilisation à la gestion de crise des promotions entrantes de l'École Nationale d'Administration et de l'Institut National des Etudes Territoriales. Il intervient également au profit du CNFPT pour des formations spécialisées.

Des formations à destination des entreprises : Maîtrisez la crise

Pour prendre en compte la spécificité des crises touchant les entreprises et répondre à leurs besoins, l'INHESJ est associé à des acteurs privés pour proposer la réalisation d'exercices adaptés à l'environnement et aux spécificités de l'entreprise. Ces mises en situation sont créées avec des scénarios et une pédagogie développés à l'usage exclusif de l'utilisateur.

Pour plus de renseignements : **Carole DAUTUN**
carole.dautun@inhesj.fr – Tél. : 01.76.64.89.81

LETTRE D'INFORMATION SUR LES RISQUES ET CRISES

LIREC

INSTITUT NATIONAL DES HAUTES ÉTUDES DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE
Département Risques et Crises
Ecole Militaire - 1 place Joffre - 75007 PARIS
Tél. : 01 76 64 89 00 - Fax : 01 76 64 89 31 - lirec@inhesj.fr